

## 16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/ Coopération Gabon-Etats-Unis

## L'ambassadeur Cynthia Akuetteh en visite à Masuku



Un moment d'échanges culturels entre le gouverneur du Haut-Ogooué et l'ambassade des USA.



Les responsables militaires étaient présents.

Photo : Nadège O.

Photo : N.O.

N.O.

Franceville/Gabon

Dans le cadre de ses visites à travers le Gabon, l'ambassadeur des Etats-Unis au Gabon, Cynthia Akuetteh vient de séjourner dans le chef-lieu du Haut-Ogooué, où elle a été reçue par le gouverneur Bertrand Moundounga. Ensuite elle s'est rendue à l'hôtel de ville de France-

ville, avant de visiter le Cirmf.

FRANCEVILLE, chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, a accueilli, dernièrement, Cynthia Akuetteh, ambassadeur des Etats-Unis au Gabon. Sa visite entrait dans le cadre de sa découverte du Gabon profond. Car, depuis sa prise de fonction il y a un an, la diplomate américaine n'avait pas encore parcouru le

pays, dans sa globalité. Dès son arrivée en terre francevilloise, l'ambassadeur et sa délégation ont été chaleureusement reçus en audience par le gouverneur de province, Bertrand Moundounga. Occasion pour les deux personnalités de se réjouir de la bonne coopération qui existe entre les deux gouvernements. « Une unité profonde entre le Gabon et les Etats-Unis », a souligné la diplo-

mate. D'ailleurs, pour témoigner de cette bonne coopération et saluer l'arrivée de son hôte, Bertrand Moundounga a offert quelques présents «made in Haut-Ogooué» à la diplomate, parmi lesquels un panier, des tissus en raphia, du vin, une calebasse et autres produits typiques de la province. Très émue par cet accueil, Mme Akuetteh a, à son tour,

offert au gouverneur la bannière étoilée (drapeau américain), comme souvenir, ainsi que des gadgets symbolisant l'amitié entre le Gabon et les Etats-Unis. Au terme de cet échange avec le patron de la province, la diplomate américaine et sa délégation se sont rendus à l'hôtel de ville de Franceville, où la clé de la ville lui a été remise par le premier maire adjoint, Jean-Paul Ledaga, au nom

de l'édile de cette ville, Roger Ayouma, et après un bref aperçu historique de la ville de Savorgnan de Brazza. Le Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF) a été la dernière étape de l'ambassadeur des USA, pour s'enquérir du fonctionnement de ce grand laboratoire international, qui est l'une des fiertés du pays et même d'Afrique en matière de re-

## Franceville/Travaux de restitution de la CNAMGS En prévision d'une meilleure couverture sanitaire



Les travaux ont été présentés par le rapporteur général de la sous-commission technique, Steve Marian Alili (droite).



Les sous-commissions comprenaient tous les partenaires.



Tous les acteurs sectoriels étaient impliqués.

Photo : dr

Photo : N.O.

Photo : Sidonie Ambonguila

N.O.

Franceville/Gabon

APRÈS une longue réflexion sur l'amélioration du dispositif de l'assurance maladie au Gabon par le gouvernement, une commission "Caisse nationale d'assurance maladies et de garantie sociale" (CNAMGS), sécurité sociale avait été mise en place, comprenant trois parties : l'Etat, les travailleurs et le patronat. Des sous-commissions sectorielles avaient également été mises en place au sein desquelles tous les acteurs de l'assurance maladie étaient impliqués. Notamment, une sous-commission du secteur privé/parapublic, une sous-commission du secteur public et une sous-commission des Gabonais économiquement faibles (GEF). Chacun réfléchissant en fonction de ses

priorités sur la manière d'améliorer le dispositif de l'assurance maladie. L'Etat a également mis en place une commission technique, comprenant l'Etat, les travailleurs et le patronat, les travailleurs et les patrons. Ainsi, après plusieurs moults réflexions, une délégation de la Cnamgs, conduite par Steve Marian Alili, rapporteur général de la Sous-commission technique (SCT), et composée du conseiller technique de la Cnamgs, Pierre Moussavou, du rapporteur général adjoint, Jocelyn Ngoma, a séjourné récemment à Franceville, dans le cadre de la campagne d'information et d'explication des conclusions de la commission Cnamgs, qui visait la restitution des résultats des travaux de la sous-commission technique. Le préfet de la Mpassa, Charles

Gustave Yvon Poyo, a lancé ces travaux auxquels ont pris part les membres des sous-commissions sectorielles, notamment les employeurs, les employés, les retraités et les GEF, voire l'ensemble de ceux qui interviennent dans le domaine de la santé, de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale, de la finance et de la fiscalité. L'enjeu de cette commission technique était d'élaborer des recommandations acceptées par tous, dans la mesure où ladite commission était composée de l'ensemble des bénéficiaires de l'assurance-maladie et qui savent, en réalité, ce dont ils ont besoin. Le gouvernement a donc jugé nécessaire d'impliquer les principaux concernés, afin d'améliorer le système d'assurance-maladie. Par conséquent, tous les salariés des secteurs public, parapublic et privé, les retraités, les

GEF, à travers les ONG, les coopératives et les associations ont été associés dans les sous-commissions pour participer à cette réflexion, afin que les solutions soient pertinentes. Aussi, l'ensemble des experts nationaux a-t-il été invité à faire part des problèmes qui touchent leurs domaines d'activités, d'autant que l'assurance maladie est un domaine de plus en plus transversal.

**GOVERNANCE**• Les résultats de ces travaux ont reposé essentiellement sur quatre grandes thématiques. D'abord, la gouvernance de la structure, car c'est la Cnamgs qui met en exécution la politique de l'Etat en matière d'assurance maladie. Il était donc question de savoir comment mettre en place des règles pour que ceux qui contribuent à l'assurance-maladie puissent participer à la gestion de la Cnamgs. Autrement dit, la mise en place des

règles pour que certains partenaires puissent participer au conseil d'administration, de même que les GEF. Ensuite, la récupération qui est souvent faite sur la qualité des prestations de la Cnamgs. « Nous tenons à améliorer cette qualité de prestation, en faisant adhérer les professionnels de santé. S'ils adhèrent, il est tout à fait aisé que l'amélioration va se faire », a souligné le rapporteur général. Puis, l'amélioration de la gestion financière de la structure (Cnamgs), afin que ses partenaires puissent utilement adhérer. Mais aussi la mise en place des mécanismes pour une meilleure prise en charge, afin de permettre une harmonisation entre l'assurance obligatoire publique et les assurances privées, et pour que celles-ci soient complémentaires de l'assurance obligatoire. Donc, il s'agit d'harmoniser les deux sys-

tèmes, afin que l'assuré ait une meilleure couverture. Enfin, au vu du coût élevé de la santé, l'enjeu était de définir les règles liées au prélèvement des cotisations des salariés, des employeurs et des retraités; les éléments de revenus devant faire l'objet de prélèvement; les règles liées au plafond et le montant qui doit faire l'objet d'imposition. Et, comme pour financer l'assurance maladie à long terme, il faut trouver d'autres sources de financements complémentaires, celles-ci ayant été identifiées pour que la Cnamgs soit viable à long terme. Ces résultats présentés, il s'agit maintenant de laisser la place au comité de suivi pour la mise en exécution de ceux-ci. « Les résultats seront rapidement transmis au gouvernement, afin que les nouvelles modalités qui ont été définies puissent s'appliquer au bénéfice des assurés », a indiqué Steve